**Déclaration générale de la délégation du Bangladesh à la 25è session du CDIP, qui sera prononcée par le Représentant permanent du Bangladesh, S. E. M. Md. Mustafizur Rahman**

Merci, Monsieur le président.

Tout d’abord, la délégation du Bangladesh fait sienne la déclaration qu’il a faite au nom du groupe des pays d’Asie et du Pacifique. Le Bangladesh est heureux que vous présidiez la 25è session du CDIP et il espère contribuer au succès de cette session sous votre direction avisée.

Monsieur le président,

Nous reconnaissons et apprécions le rôle important joué par le CDIP dans la définition et la démonstration de la façon dont la propriété intellectuelle pourrait promouvoir l’innovation et le développement. Nous saluons les efforts déployés par le CDIP pour diriger les activités de l’OMPI conformément aux recommandations du Plan d’action pour le développement.

Monsieur le président,

La question de l’assistance technique aux États membres est devenue l’un de nos principaux sujets de discussion à l’OMPI. Aujourd’hui, les domaines de l’assistance technique doivent aller plus loin que la sensibilisation à la propriété intellectuelle et le renforcement des capacités. L’assistance technique devrait se concentrer sur les défis majeurs du développement dans les pays en développement et les PMA, notamment mais pas seulement l’environnement et le changement climatique, la santé publique, la sécurité alimentaire, etc., de manière ciblée.

Monsieur le président,

Nous souhaitons souligner en particulier l’interconnexion de la propriété intellectuelle et de l’environnement. Nous remercions l’OMPI pour son appui à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) pour la mise en œuvre du Mécanisme technologique de la CCNUCC et l’initiative WIPO Green. Cette collaboration est utile et bienvenue compte tenu de l’importance croissante du lien entre les travaux en matière de propriété intellectuelle et la durabilité. C’est particulièrement vital pour les États membres exposés aux effets du climat. Par conséquent, l’OMPI peut examiner comment la propriété intellectuelle pourrait contribuer de manière efficace à la protection de l’environnement dans les pays en développement et les PMA en fonction de leurs besoins et de leurs capacités.

Monsieur le président,

Les effets négatifs très divers de la pandémie actuelle sur la croissance économique et le développement sont d’ores et déjà évidents dans le monde entier, et les soins de santé comme l’accès aux vaccins et aux médicaments qui doivent encore être mis au point pour lutter contre la COVID-19 demeurent la priorité absolue. À cette fin, nous devons faire preuve de prudence, de réflexion et de compréhension en ce qui concerne les liens entre la propriété intellectuelle et la santé. Nous pensons que l’OMPI peut jouer un rôle important s’agissant des questions de politique sanitaire relatives à la propriété intellectuelle grâce à ses ressources, à ses compétences et à son expérience, en œuvrant en coordination avec d’autres entités multilatérales concernées comme l’OMS, l’OMC, etc. En tant que pays en développement et en transition, nous espérons des débats plus approfondis sur la propriété intellectuelle et la santé sous l’égide de l’OMPI.

Monsieur le président,

Le Bangladesh espère quitter la catégorie des PMA d’ici à 2024. Par conséquent, l’innovation et l’utilisation de technologies appropriées dans le cadre des activités de développement revêtent une grande importance pour notre pays. La nécessité de créer et de promouvoir un système de propriété intellectuelle propice à l’innovation et bénéficiant d’une gestion avisée perdurerait après la phase de transition. Par conséquent, dans le cadre des actions pertinentes de l’OMPI, il convient de prendre en considération l’efficacité de la mise en œuvre de programmes sur mesure assortis de délais pour les PMA qui sortent de cette catégorie, ainsi que la conception et la planification de ces programmes, afin d’aider ces pays à relever les défis avant et après leur sortie de cette catégorie. Nous pensons que le CDIP, en tant qu’entité principale de l’Organisation en matière de propriété intellectuelle et de développement, peut jouer un rôle essentiel et déterminant à cet égard.

Monsieur le président,

Il est encourageant de constater la bonne collaboration entre l’Organisation et les États membres, notamment la coopération croissante avec les offices nationaux de propriété intellectuelle. L’extension de cet engagement à d’autres instances nationales compétentes serait également bénéfique, en particulier dans les pays en développement comme le Bangladesh. Nous sommes prêts à soutenir de telles initiatives avec nos institutions nationales. Il faudrait que le Secrétariat accorde davantage d’attention à la réduction des écarts entre les différentes parties prenantes et assure une meilleure coordination.

Monsieur le président,

En conclusion, le Bangladesh souhaite réaffirmer son appui au CDIP et aux activités de mise en œuvre du Plan d’action pour le développement, et il attend avec intérêt une collaboration accrue avec l’Organisation à cet égard.

Nous attendons avec impatience de participer aux travaux sur les différents points de l’ordre du jour avec notre groupe régional et, le cas échéant, à titre national.

Je vous remercie de votre attention, Monsieur le Président.

---------------------------------------------